

Questions orales

M. Broadbent: J'ajouterais que tout cela se fait aux dépens des Terre-Neuviens.

L'ÉTENDUE DES CONSULTATIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement a beaucoup insisté sur la nécessité de mener des consultations avant de prendre des décisions. Le secteur industriel, les syndicats et le gouvernement terre-neuvien ont participé à toutes les discussions jusqu'à la réunion de décembre. Pourquoi ces premiers intéressés en l'occurrence ont-ils été écartés complètement de l'accord que le gouvernement canadien a conclu secrètement avec le gouvernement français?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, l'accord tient compte des conditions qui ont fait l'objet de négociations approfondies avec le gouvernement terre-neuvien et le secteur industriel. Il va mettre fin une bonne fois pour toutes à la pêche carrément excessive à laquelle se livre la France dans cette zone controversée. J'ajouterai que les avantages dont vont bénéficier les pêcheurs de l'Atlantique par suite de la cessation de cette pêche abusive vont excéder de beaucoup ce qu'il a pu en coûter pour obtenir que la France accepte de négocier sur cette question importante.

M. Broadbent: Si le ministre communique maintenant avec Terre-Neuve, il va se rendre compte que l'incompétence et l'insensibilité de son gouvernement y ont déclenché un référendum radiophonique sur la Confédération.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE NE PAS CONCLURE D'ACCORD

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre des Transports, qui est en train de marmonner, s'est opposé publiquement aux modalités de cet accord. L'industrie, les pêcheurs et le gouvernement de Terre-Neuve en font autant actuellement. Cela étant, le gouvernement pourrait-il nous promettre qu'il ne conclura aucun accord avec la France sur cette question importante tant qu'il n'aura pas l'appui des habitants de Terre-Neuve?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le chef du NPD ne s'est peut-être jamais rendu compte que les gouvernements sont parfois appelés à prendre des décisions et des mesures pénibles. En ce qui concerne cette affaire, nous démontrerons à l'évidence, au fur et à mesure que progresseront les négociations, qu'une entente sur ce problème fort épineux aura, à long terme, des retombées très appréciables pour les pêcheurs de Terre-Neuve et de l'Atlantique.

• (1425)

J'ajoute que pas une seule livre de poisson, pas un seul avantage supplémentaire quelconque n'a été concédé par le Canada dans le cours des négociations en question.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, afin de conserver nos stocks de poisson, le gouvernement a interdit aux Canadiens de pêcher à la pointe des bancs et il leur a imposé des restrictions sur la côte sud de Terre-Neuve. Toujours pour cette même raison, il a réduit leur quota de morue sur les stocks de la zone nord. Puisque toutes ces mesures ont été prises pour conserver nos stocks, le ministre pourrait-il me dire comment il se fait que les Américains, eux, peuvent pêcher à la pointe des bancs, que les Français exploitent en toute liberté la côte sud de Terre-Neuve et que, comble de la mesure, le gouvernement leur accorde maintenant des quotas sur les stocks de la zone nord. Faut-il comprendre que, pour le gouvernement, le terme «conserver» signifie maintenant bernier les Canadiens au profit des étrangers?

Des voix: Bravo!

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, si vous me permettez de répondre, je rappellerai qu'en juin l'an dernier, certaines initiatives importantes ont été prises par le gouvernement pour protéger notre souveraineté et pour raffermir notre contrôle et notre surveillance sur des ressources comprises dans notre limite de 200 milles. Il doit maintenant supprimer cette source de frictions qu'est ce différend non résolu avec la France concernant nos frontières communes et la surexploitation des stocks qui en découle. J'ajouterai que nous ne sommes pas engagés à donner une seule livre de poisson supplémentaire à la France pour parvenir à l'accord qui a été annoncé aujourd'hui.

M. Baker: Charger un tel ministre de négocier nos intérêts avec les Américains et les Français, c'est envoyer un poisson rouge dans un banc de requins.

LE CONTINGENT ACCORDÉ À LA FLOTTE FRANÇAISE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, le ministre peut-il expliquer aux pêcheurs canadiens pourquoi il leur a demandé de conserver les stocks de morue du nord et réduit leur contingent tandis qu'on apportait en secret une modification importante à la politique pour accorder à un pays étranger un contingent dans cette même zone? Croit-il que les pêcheurs canadiens gèreront cette contradiction? Certainement pas.

Des voix: Démissionnez.

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, encore une fois, l'opposition ne veut pas écouter la réponse. Le député et le parti d'opposition qui était au pouvoir feraient mieux de se demander pourquoi le Canada se trouve dans la situation désagréable où des chalutiers français dépassent leur contingent d'une façon flagrante dans la zone en litige. Nous sommes convenus de demander à une tierce partie internationale d'arbitrer la question de la frontière, ce qui réglera le problème une fois pour toutes et qui apportera des avantages incalculables aux pêcheurs de Terre-Neuve.